



Rouen, le 13 mars 2024

Motion de soutien à Jean-Paul Delescaut, SG de l'UD CGT 59

Ni voyou, ni terroriste ! Exigeons la relaxe !

L'Union Départementale des Syndicats CGT de Seine-Maritime, réunie en Commission Exécutive le 11 mars, tient à apporter un total soutien à Jean-Paul Delescaut, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord (59), qui est injustement convoqué devant le tribunal correctionnel de Lille le 28 mars 2024 pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale ».

Jean-Paul a porté dès Octobre 2023 la parole CGT pour exiger le cessez-le-feu en Palestine, dans un esprit humaniste et internationaliste de lutte contre la haine et pour exiger la Paix... Ces derniers mois montrent dramatiquement à quel point il avait eu raison.

Nous n'acceptons pas la criminalisation dont est victime Jean-Paul, ni l'acharnement répressif qui existe contre toutes les militantes et tous les militants qui dénoncent les crimes de masse et exigent le cessez-le-feu.

Tout comme nous n'acceptons pas la répression dont font l'objet des milliers de Camarades partout en France, alors qu'elles et ils servaient l'action syndicale dans l'intérêt général.

Nous exigeons donc la relaxe totale pour Jean-Paul, comme pour toutes et tous les Camarades incriminé.e.s ces derniers mois.

Nous appelons à signer massivement la pétition en ligne pour soutenir Jean-Paul :

<https://www.change.org/p/soutien-%C3%A0-l-union-d%C3%A9partementale-des-syndicats-cgt-du-nord-et-%C3%A0-son-secr%C3%A9taire-g%C3%A9n%C3%A9ral>

Nous appelons à être nombreuses et nombreux pour aller soutenir Jean-Paul, le 28 Mars 2024, à partir de 12H, devant le tribunal de Lille.

La CE de l'UD CGT 76.